Image not found or type unknown

rendre un leasing avec sefia sarl gerant caution

Par **sajema**, le **15/02/2011** à **13:23**

nous souhaiterions rendre un leasing car ayant une grosse baisse activite nous ne pourrons pas payer les echeances à venir et cela reduirai nos charges comment devons nous proceder et comment ce passe ce genre de situation sacha t que le véhicule à ete pris en juin 2010.merci de vos reponses et de vos conseilles

Par **lexconsulting**, le **15/02/2011** à **14:13**

Bonjour

Toutes les conditions de rupture anticipée du contrat de leasing sont contenues dans votre contrat.

La première chose à faire est de lire attentivement les clauses du contrat de location.

Il vous faut, en outre, anticiper la situation en prenant contact avec l'organisme de financement.

Si vous ne faites rien et si vous laissez les échéances courir, vous vous exposeriez à un contentieux qui pourrait aboutir à la saisie du matériel loué (ou du véhicule) ainsi qu'une procédure en redressement judiciaire de votre entreprise.

Par conséquent, anticipez la situation. Il est toujours préférable de négocier en amont.

Bien Cordialement

Lex Consulting
http://www.lexconsulting.fr

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés